



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **Fiduciaire des Colons Sàrl en liquidation**, Chez Louis Badan, 1867 St-Triphon
2. Date du prononcé de dissolution: 25.05.2011
3. Suspension de faillite: 09.11.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.11.2011
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : l'exploitation d'une fiduciaire.  
Par décision du président du Tribunal de l'arrondissement de L'Est vaudois du 25 mai 2011, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC, 731b et 819 CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.

Office des faillites de l'Est vaudois  
1800 Vevey

00708957

